

Les avantages A l'Isle On Danse saison 2026-2027

Version du 12/08/2026

Avantage Mairie résidents Lilôts (si reconduit dans les mêmes conditions)

Chèque associatif : Remise de 25 € pour les résidents Lilôts de moins de 18 ans. 1 par personne du foyer.

Si + de 18 ans, remise de 25€ accordée aux étudiants, apprentis, bénéficiaires des minimas sociaux, allocation AAH.

Les autres lilôts adultes bénéficient d'un chèque associatif de 10€

Une caution du montant du chèque associatif sera demandé (N'oubliez pas votre chéquier!)

Avantage association adhérents Lilôts

Adhérents ADULTES résidant à l'Isle D'Abeau : (sauf PASS illimités & classe concours)

Remise de 15€ supplémentaire sur présentation du chèque associatif de 10€

Remise de 10% pour les adhérents demandeurs d'emploi Lilôts (cumulable. hors PASS ILLIMITÉS et concours)

Avantages pour tous sous conditions



CHEQUES VACANCES

COUPONS SPORT ANCV



Remise de 10% si 2 adhérents ou plus de la même famille **Adhésion Famille** (hors classe concours)



Carte TATTOO pour les collégiens : si vous adhérez à TATTOO du département , jusqu'à 60 € de remise (ou plus selon décision département pour la nouvelle saison et possible suppl »ment délivré pr la CAF selon le QF)



PASS Région Jeune (Lycéens ou apprentis)

PASS sport (délivré par la CAF) :

A L'Isle On Danse adhère à la Fédé Française de Danse. Pris en compte sous réserve de prise de licence fédérale par l'adhérent